



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Rentrée scolaire dans le Val-de-Marne : Informations syndicales au 31 août

Le 30 août au soir, le SNUDI-FO 94 a tenu une réunion syndicale pour faire le point sur les conditions de la rentrée dans le département, établir et rassembler les revendications et déterminer ensemble les moyens nous permettant d'obtenir satisfaction. **Les éléments d'information transmis par les 50 collègues présents confirment l'appréciation portée par le syndicat sur la rentrée dans le [communiqué publié le matin de la prérentrée](#) « Face aux conditions désastreuses de cette rentrée scolaire, se rassembler et combattre, avec Force ouvrière, sur les revendications ! » et infirment totalement les propos de la Ministre démissionnaire Belloubet.**

Des classes ouvertes dans 7 écoles le jour de la prérentrée

Depuis le 23 août, le SNUDI-FO 94 n'a cessé d'intervenir auprès de la Direction académique, pour appuyer les demandes d'ouverture de classes transmises par les collègues et exiger que celle-ci soient prononcées sans attendre ! Suite à ces interventions, dans la journée du 30 août, 7 écoles ont été contactées par leur IEN pour leur annoncer que madame l'Inspectrice d'académie venait d'acter l'ouverture d'une classe. Il s'agit des écoles maternelles Herriot à Maisons-Alfort, Jaurès à Valenton, Belle Image à Cachan, Lamartine à La-Queue-en-Brie, Le Cléach à Créteil, Allezard à Créteil et J.J. Rousseau à Vitry-sur-Seine.

De nombreuses écoles avec des effectifs pléthoriques restent en souffrance

Le SNUDI-FO 94 se félicite de ces sept ouvertures prononcées. Pour autant, de nombreuses écoles avec des effectifs pléthoriques restent en souffrance et sont renvoyées à des constats de rentrée ou restent sans aucune réponse de la Direction académique.

Le SNUDI-FO 94 continue d'intervenir auprès de la DSDEN pour que des ouvertures y soient prononcées, sans attendre le CSA sD du 4 septembre. Il s'agit notamment de la maternelle Olympe de Gouges à Arcueil avec une moyenne de 31 élèves en PS/MS, de la maternelle Marinville à St-Maur qui a subi une fermeture passant de 8 à 7 classes et voit sa moyenne d'élèves en PS/MS s'établir à 29,75, de la maternelle Paul Vaillant Couturier à Champigny qui a une moyenne de 32,25 en PS/MS, de l'école primaire des Hautes Bruyères à Villejuif avec des classes de PS/MS à 30, de la maternelle Joliot Curie à Ivry-sur-Seine, qui a des groupes « dédoublés » de GS à 20,5, de l'élémentaire Jules Ferry à Villeneuve-le-Roi qui atteint une moyenne de 30,5 élèves par classe sur la partie CE2-CM1-CM2, de l'élémentaire Anne Sylvestre à Villeneuve-St-Georges, en REP+, dont les dispositifs, atteignant une moyenne de 13,4, engendrent des regroupements à 27 élèves dans la même salle, ou encore de l'élémentaire Victor Hugo à Vitry-sur-Seine où la moyenne des dispositifs CP et CE1 est à 14,9 élèves et celle des classes CE2-CM1-CM2 à 24,5, bien au-dessus du seuil REP de 23,5...

34 postes de direction d'école toujours vacants

Fait sans précédent dans notre département, 34 écoles ont dû faire leur prérentrée sans directeur d'affecté ; ce qui représente plus de 5% des écoles du Val-de-Marne. Un appel à candidature a été publié par la DSDEN, mais dans nombre de ces écoles, les pressions des IEN se multiplient sur les collègues pour tenter de les contraindre à prendre la direction. **Le SNUDI-FO 94 rappelle qu'aucun collègue ne peut être contraint d'accepter une direction d'école s'il ne le souhaite pas. Il interviendra auprès des IEN si nécessaire. N'hésitez pas à contacter le syndicat si vous êtes dans cette situation.**

Affectations : de nombreux postes toujours vacants...

... et risques de « détricotage » après la rentrée

A la veille de la rentrée, de nombreux postes ne sont toujours pas pourvus, en particulier les compléments de temps partiels et de décharges de direction comme, par exemple, à la maternelle Kergomard de La-Queue-en-Brie, la maternelle

Camus de Noiseau, l'élémentaire Georges Huré à Périgny, ... Des enseignants fonctionnaires stagiaires à 50% n'ont pas de binôme, comme sur l'élémentaire Charmilles à Mandres-les-Roses.

Des titulaires remplaçants et des contractuels ont été affectés provisoirement par les circonscriptions sur les postes vacants, celles-ci précisant que ces affectations pourront être revues par la Direction académique après la rentrée. Charge aux équipes enseignantes, en particulier aux directions d'école, d'expliquer aux familles « la valse » des enseignants...

Rappelons les résultats dramatiques des concours de recrutement de PE dans l'académie de Créteil, avec seulement 1 240 admis pour 2 290 postes offerts (soit 54,1%). **Il y a urgence à ce qu'un recrutement en masse d'enseignants soit effectué en urgence !**

Maintien de l'ISSR pour les BR affectés sur un poste à l'année

Saisis par le SNUDI-FO 94, les services de la DSDEN ont confirmé que **l'ISSR sera bien versée aux titulaires remplaçants en cas de sédentarisation à l'année sur une école...** dès lors qu'ils ne sont pas sur leur école de rattachement, indiquant qu'« aucune consigne n'a été donnée pour modifier ce qui se faisait l'année dernière ».

Conditions de scolarisation inacceptables des élèves à besoins particuliers

Cette année encore, les remontées faites au SNUDI-FO 94 font état d'un manque d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap : à l'école primaire des Hautes Bruyères de Villejuif (3 AESH pour 15 élèves notifiés), à l'école maternelle les Marguerites à Fresnes (1 AESH pour 8 élèves notifiés), à la maternelle Heinrich de Périgny (1 AESH pour 4 élèves notifiés), à la maternelle Lamartine de La-Queue-en-Brie (3 AESH pour 8 élèves notifiés), à l'élémentaire Raspail de Maisons-Alfort (4 AESH pour 10 élèves), ...

Des postes d'enseignants spécialisés dans la difficulté scolaire (RASED) sont vacants (Vitry, Sucy, Limeil-Brévannes, ...) sans pour autant figurer dans l'appel à candidatures ! N'apparaissent pas, non plus, **les postes d'enseignants UPE2A** quand un poste, au moins, est vacant (à Villejuif).

Le SNUDI-FO 94 s'interroge. Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) seraient-ils déjà mis en œuvre dans notre département ?! Le syndicat interviendra en CSAsD afin d'obtenir des réponses.

En tout état de cause, le SNUDI-FO 94 revendique, entre autres, l'abandon de l'acte 2 de l'École inclusive et le recrutement d'AESH pour que toutes les notifications d'accompagnement soient respectées !

Annonces sur le PACTE faites dans des réunions de directeurs

Lors des premiers conseils de directeurs, des IEN ont annoncé que la dotation faite pour chaque circonscription correspondrait aux parts de PACTE consommées pendant l'année scolaire précédente. Il ne serait plus possible pour un collègue de bénéficier d'une part de PACTE pour réaliser du soutien aux élèves rencontrant des difficultés en maternelle et pour la coordination et la prise en charge des projets d'innovation pédagogique. Concernant le soutien réalisé auprès des élèves d'élémentaire, les parts de PACTE ne seraient attribuées qu'« à la marge », au cas par cas. Les parts de PACTE seraient prioritairement attribuées aux collègues souhaitant intervenir dans les dispositifs « stages de réussite » et « vacances apprenantes » et dans des sessions de soutien ou de « devoirs faits » en mathématiques et en français en classe de 6e.

Ministre et DASEN doivent répondre immédiatement aux revendications !

Le SNUDI-FO 94 s'adresse à madame la Directrice académique pour appuyer toutes les demandes et revendications des écoles (annulation de fermeture, ouverture, poste non pourvu, remplacement non assuré...).


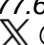
Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à se réunir et, sans attendre, à prendre toutes les initiatives avec le syndicat, pour obtenir satisfaction. Un préavis de grève est déposé par la FNEC FP-FO pour couvrir toutes les initiatives.

Rappel : le CSAsD carte scolaire de rentrée est convoqué le mercredi 4 septembre à 14h. Le SNUDI-FO 94 invite les collègues dont les écoles demandent une ouverture ou une annulation de fermeture à adresser [la fiche carte scolaire au plus vite au syndicat](#).

Le SNUDI-FO 94 organisera, comme il le fait à chaque rentrée, des réunions d'information syndicale de circonscription. D'ores-et-déjà, des RIS sont prévues le mardi 17 septembre, à Maisons-Alfort, Villejuif, Vitry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Sucy-en-Brie, Vincennes, Villecresnes, ... Une liste détaillée sera envoyée très prochainement.

Créteil, le 1^{er} septembre 2024

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr –  snudifo94 –  @SNUDIFO94